

# OÙ DEMANDER UN DIAGNOSTIC D'AUTISME EN MIDI-PYRÉNÉES POUR VOTRE ENFANT ?



**Vous avez des doutes sur le développement de votre enfant ?  
Le personnel de la crèche, la PMI, votre pédiatre ou votre généraliste  
s'interroge sur le développement de votre enfant ?**

**1**

**En premier recours, vous pouvez contacter :**

- ▶ Des professionnels libéraux (orthophonistes, psychomotriciens, psychologues, médecins spécialistes...)
- ▶ Le centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) de votre département (pour les enfants de moins de 6 ans)
- ▶ Le centre médico-psychologique (CMP), le Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP) ou le Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) de votre secteur géographique

Ces professionnels ou ces équipes pluridisciplinaires pourront réaliser des diagnostics simples.

**2**

**Pour un autre avis ou pour approfondir le diagnostic,**  
vous pouvez contacter le réseau d'équipes associées  
au Centre Ressources Autisme Midi-Pyrénées.

Ces équipes formées, coordonnées et supervisées par le Centre de Ressources Autisme Midi-Pyrénées pourront répondre à vos demandes, pour des enfants de moins de 15 ans.

Toutes les demandes sont à adresser à :

**L'Unité régionale d'évaluation des TED**

**CHU Toulouse - CRA Midi-Pyrénées**

**SUPEA - Pavillon Pinel Hôpital La Grave - TSA 60033**

**31059 Toulouse Cedex 9**

**☎ : 05.61.77.79.55**

Dispositif de diagnostic enfants des Troubles Autistiques en Midi-Pyrénées :

